

OPERATION DE CONTROLE DE L'ALCOOLEMIE LE JEUDI 21 JANVIER 2010 ENTRE 20H00 ET 23H00

En 2009, les gendarmes axonais ont constaté 238 accidents (-25) faisant 41 tués (-2) et 293 blessés (-64). Les conducteurs ayant consommé de l'alcool sont à l'origine de la moitié des tués.

Depuis le début de l'année 2010, 9 accidents faisant 2 tués et 11 blessés ont d'ores et déjà été constatés. Une des deux personnes décédées a perdu la vie dans un accident impliquant un conducteur ayant consommé de l'alcool.

En vue de lutter contre cette tendance lourde, plusieurs opérations de contrôle coordonné de l'alcoolémie ont été organisées ces derniers jours au niveau du groupement de gendarmerie départementale de l'Aisne.

Le dimanche 17 janvier 2010 après-midi, 75 gendarmes de l'ensemble des unités du département ont effectué plus de 700 dépistages de l'alcoolémie et relevé 18 infractions pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et 1 infraction pour conduite sous l'emprise de produits stupéfiants dans les secteurs de LAON, CHAUNY, HIRSON, LESDINS, RIBEMONT et CHATEAU-THIERRY.

L'objectif de cette opération était plus particulièrement de contrôler les conducteurs dans le créneau horaire associé aux sorties de table lors des déjeuners dominicaux. En effet, les dimanches en 2009, la gendarmerie a constaté 35 accidents faisant 9 tués et 47 blessés. Près de la moitié de ces accidents étaient imputables à l'alcool au volant.

Le jeudi 21 janvier 2010, entre 20h00 et 23h00, une nouvelle opération de contrôle coordonné de l'alcoolémie était organisée. L'objectif était de contrôler les sorties d'apéritifs d'entreprises, majoritairement organisés les jeudis soirs, ainsi que les trajets retours et allers vers les bars et restaurants. Les 25 gendarmes de l'escadron départemental de sécurité routière de l'Aisne engagés ont effectué 172 dépistages de l'alcoolémie et relevé 11 infractions pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique dans les secteurs de BOHAIN EN VERMANDOIS, ITANCOURT, CHAUNY, VILLERS-COTTERETS, ESSOMES SUR MARNE et VERVINS et 2 infractions pour conduite sous l'emprise de produits stupéfiants à CHAUNY et VILLERS-COTTERETS.

En fonction de leur taux d'alcoolémie, les conducteurs encourent jusqu'à 2 ans de prison, 4500 euros d'amende, une suspension de 3 ans de leur permis de conduire ainsi que la confiscation du véhicule s'il s'agit de récidivistes. En cas d'accident de la circulation avec des conséquences corporelles pour un tiers, ils encourent jusqu'à 7 ans de prison, 100 000 euros d'amende, 10 ans d'annulation du permis ainsi que la confiscation de leur véhicule. Ces peines ne tiennent pas compte des éventuels dommages et intérêts à verser aux victimes.

En 2009, les gendarmes axonais ont procédé à plus de 95 000 dépistages de l'alcoolémie. Ils ont constaté 1814 infractions pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et retenu immédiatement sur le terrain près de 900 permis de conduire. La proportion des accidents mortels dus à l'alcool est presque de deux fois plus importante dans l'Aisne qu'au niveau national.

En matière de sécurité routière, la lutte contre l'alcool au volant reste donc la priorité de la gendarmerie dans le département.

Capitaine JOUGLAR
Commandant l'EDSR02